

Réunion mensuelle qualité de l'air du 25 février 2019

Présents : Pascal Bœuf, Florian Charvolin, Jean-Loup Clément, Gérard Crimier, Anne-Marie Cubaud, Gérard Françon, Raymond Joumard, Ivan Rassaert, Gilles Thomas

Excusés : Bob Moiroud, Kémal Mokrani

Bienvenue à Anne-Marie Cubaud du 9^{ème} arrondissement qui nous a rejoints et qui participe pour la première fois à nos réunions. Notons également que Florent Boyer du 3^{ème} arrondissement a adhéré à l'association.

1. Point sur le site WEB

Les statistiques de fréquentation à ce jour indiquent :

- 420 utilisateurs différents,
- 1 100 sessions avec une durée moyenne de 5' 30.

Le contenu est régulièrement alimenté par des contributions individuelles, un nouvel éditorial a été mis en ligne, l'agenda est tenu à jour des réunions et manifestations proches. Pascal Bœuf nous informe des prochaines améliorations qu'il va mettre en place :

- un compte tweeter,
- une rubrique « Archives » où on pourra retrouver les articles initialement publiés à la une ou en actualités une fois qu'ils auront été retirés des actualités, ceci afin de continuer à les laisser consultables,
- une rubrique « FAQ » qui contiendra des réponses aux questions basiques que chacun peut se poser sans être encore très au fait des aspects techniques de la qualité de l'air.

Quelques exemples sur le dernier point avec des questions simples et des réponses courtes, sans lien vers des sites extérieurs :

- Qu'est-ce qui pollue notre air ?
- Que dois-je faire chez moi pour moins polluer ?
- Quels sont les effets de la pollution sur la santé ?
- Est-on mieux protégé en voiture, à pied ou à vélo ?
- Une liste des acronymes et abréviations couramment utilisés dans nos articles.

Chacun peut faire des propositions de réponses ou d'autres questions via notre adresse mail airdeslyonnais@gmail.com. Nous reviendrons sur ce sujet le mois prochain mais l'objectif est de mettre rapidement suffisamment d'informations en ligne pour rendre notre site lisible par toutes les catégories de visiteurs, du néophyte à l'expert.

La grande nouveauté suivante sera l'ouverture du forum mais elle nécessite que Pascal Bœuf puisse y consacrer du temps, rappelons qu'il gère l'environnement technique de notre site WEB bénévolement depuis le début.

2. Articles de presse

Aucune interview n'est sollicitée au départ par l'association ni par la commission, ce sont bien les journalistes eux-mêmes qui les ont proposées. L'interview de K. Mokrani et G. Françon par Romain Desgrand pour la Tribune de Lyon a donné lieu à la publication d'un article dans le numéro 688 du 14 au 20 février.

Par ailleurs, la Mission Santé de la Ville de Lyon a rédigé un article intitulé « **L'action citoyenne pour la qualité de l'air** » qui met en avant notre démarche et nos actions depuis 2013. Une large place est faite à notre site WEB. L'article devrait être mis en ligne prochainement sur le site de l'Observatoire de la Santé des Lyonnais dont la Mission Santé a la charge.

Réunion mensuelle qualité de l'air du 25 février 2019

3. Appel à projets PRIMEQUAL

Florian Charvolin nous détaille cet appel à projets lancé par l'ADEME avec un financement CNRS via des fonds ADEME. L'objectif est de doter des habitants de micro-capteurs sur inscription avec pour cible principale d'évaluer les effets du chauffage au bois par rapport aux particules fines PM10, PM2.5 et PM1. Une première expérience appelée Mobicit'Air a été menée à Grenoble en 2016-2017 mais cette fois, les mesures individuelles vont être enregistrées pour enrichir une captothèque. Ce sera à Grenoble d'abord puis à Annonay de manière à représenter une ville très polluée et une ville peu polluée.

Les principaux acteurs du projet sont l'antenne grenobloise d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes, Stéphane Labranche (sociologue qui a travaillé sur Mobicit'Air) et le Centre Max Weber du CNRS de Lyon pour lequel travaille Florian Charvolin. En 3 semaines, 383 habitants se sont inscrits, 30 ont été retenus sur questionnaire, les micro-capteurs sont prêtés pour 15 jours. Il s'agit du modèle Airbeam 2 jugé comme parmi les plus fiables par Atmo Auvergne Rhône-Alpes.

Les ambitions du projet sont de démocratiser la mesure, d'aller au-delà des opérations de sensibilisation telles que les voit le Ministère de la transition écologique et solidaire, et de faire de la mesure « en batterie » pour fournir des informations locales.

Le calendrier est sur 3 ans, les 383 premières réponses sont analysées pour savoir qui est réellement intéressé. Des réactions ont déjà vu le jour du côté des politiques qui craignent que laisser les habitants faire de la mesure provoque des phobies. G. Françon fait observer que c'est totalement injustifié car les expériences d'envergure menées depuis 4 ans et plus à Grenoble, Rennes, Rouen, Bruxelles n'ont jamais mis en évidence ce genre de réaction ni provoqué de crise de paranoïa. L'ambition à terme du projet est bien de **rendre la population prescripteur de politique publique**.

À ce jour, la Ville de Lyon et la Métropole freinent des quatre fers sur le sujet des capteurs citoyens. Anne-Marie Cubaud nous informe que les conseils de quartier du 9^{ème} arrondissement de Lyon suivent de très près l'expérience du 20^{ème} arrondissement de Paris qui comporte des actions d'envergure. Le CDQ Vaise-Industrie-Rochecardon envisage de déposer un projet APICQ pour acquérir des capteurs et mener une expérience sur son territoire. Nous sommes tout à fait disposés à apporter notre expérience et notre aide technique pour que cet appel à projets voie le jour.

4. PCAET du Grand Lyon

La Métropole de Lyon souhaite faire participer les collectifs et associations du territoire à l'élaboration de son PCAET. Une réunion de travail a eu lieu le jeudi 7 février à La Métropole à 17H00, K. Mokrani et G. Françon y ont participé avec des représentants de 40 associations. La prochaine étape sera un événement le **9 mars** dénommé « Journée de lancement de l'engagement citoyen autour du PCAET de la Métropole ». Elle concerne les associations, les acteurs de terrain, les partenaires de la Métropole de Lyon qui souhaitent l'accompagner dans sa démarche. L'évènement se déroulera à l'Hôtel de la Métropole, 20 rue du Lac, 69003 Lyon, de 10H30 à 16H30 selon l'agenda suivant :

- **10H30-11H00 : Accueil**
- **11H00-12H30 : Plénière** (le Plan Climat et ses enjeux, le cadre de travail entre la Métropole et les associations, l'appel à Manifestation d'Intérêt Climat/Solidarité et le Fonds d'innovation sociale, échanges en direct sur tous ces sujets)
- **12H30-14H00 : Buffet**
- **14H00-15H30 : Ateliers** de 1H30 en groupes (dialogue et engagement citoyen, logement, énergie, qualité de l'air, alimentation, consommation, déchets, mobilités)

Réunion mensuelle qualité de l'air du 25 février 2019

- **15H30-16H30** : **Table ronde** (restitution des échanges de la plénière, restitution des ateliers, intervention/réactions d'un ou plusieurs grands témoins)
- **16H30** : **Fin**

5. Plan d'actions 2019

Une première discussion s'est tenue en séance et on s'oriente vers une démarche de propositions et de questionnement lors de tables rondes ou de réunions publiques à partir du mois de septembre 2019. Les grands axes envisagés sont :

- **de mieux communiquer sur nos actions** et de proposer des alternatives aux politiques publiques actuelles,
- **de rédiger une contribution argumentée** concernant les restrictions de circulations (en particulier dans les points noirs déjà identifiés) et la baisse des tarifs de transport en commun, que ce soit en période « normale » ou en situation de pic de pollution,
- **de questionner en public les élus et les candidats** aux prochaines élections municipales et métropolitaines,
- **d'inviter les médias locaux** à nos réunions publiques,
- **de questionner également le Préfet** sur ses actions pour sortir du contentieux avec l'Union européenne car il a un rôle essentiel en tant que représentant de l'État,
- **d'appliquer de manière effective le système des vignettes Crit'Air** dont on constate aujourd'hui que seulement 40% des véhicules de l'agglomération en sont munis alors que l'obligation date du 1^{er} janvier 2018 et **d'appliquer de manière automatique les restrictions de circulation** lors du dépassement des seuils fixés par l'Union Européenne.

Cette liste n'est qu'un premier jet de propositions qui devront être largement discutées le 8 mars lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'association et lors des toutes prochaines réunions mensuelles.

6. Dates à retenir

- **Vendredi 8 mars 2019**, première réunion semestrielle du CA de l'association L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais, à 19H00 en salle 4 de la MDA du 4^{ème}.
- **Samedi 9 mars 2019** : Journée de lancement de l'engagement citoyen autour du PCAET de la Métropole, 20 rue du Lac, 69003 Lyon de 10H30 à 16H30.

7. Prochaine réunion mensuelle

Nos réunions régulières ont lieu le quatrième lundi du mois. La prochaine se tiendra **le lundi 25 mars 2019 à 19H00 en salle 4** à la Maison des Associations du 4^{ème}, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 LYON.